



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 mars 2002

La réunion commence vers 16.15h.

liste de participants: Razia Alibhai, Edith Bonnet, José Reis, Patrice Deramaix, Annemie Vanroelen, Chantal Janssens, Ana Maria Goncalves dos Santos, Johaness de Bruijn, Maria de Fatima Vera Cruz, Maria Helena Alegre, Sergio Alegre, Pedro Henriques, Peter de Meersman, Julio A. Cardoso, Bettina Foa, Edouard Vinck, Marie Tesseur, Pieter van Herreweghe, Dominique Limmelette (soit 19 membres sur 24)

Introduction par la Présidente: elle nous souhaite le bienvenue et présente l'histoire de notre ASBL depuis sa création il y a deux ans. L'ordre du jour (voir **annexe 1**) est proposé et accepté. Personne ne propose des sujets supplémentaires.

Rapport financier par le Trésorier: (voir en **annexe 2**); il explique en résumé nos sources de revenu (fête, vente de t-shirts, donation par l'ambassade). Tous ceux qui veulent plus de détails pourront demander à consulter la farde des finances au trésorier.

le Rapport 2001 est présenté par la Présidente de l'association. Elle présente nos activités (table de conversation, fête du 16 juin, vente de t-shirts, lancement du projet Kheto, site web) (voir le rapport annuel en **annexe 3**). Si on ne fait pas plus, c'est seulement par manque de temps étant donné que tous les membres du CA travaillent à temps plein. On veut bien accepter de l'aide de toute l'audience!

Les Projets 2002 sont présentés par la Présidente et la Secrétaire général (voir en **annexe 4**):

1. on continue avec la conversa les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois;
2. on a participé début mars au «Reismarkt à Bruges», où nous avons pu présenter le Moçambique et notre association;
3. la date de fête annuelle n'est pas encore connue, on essaie d'abord de connaître le programme de Kapa Dech en Belgique pour voir si nous ne pouvons pas nous lier à un de leurs événements (Couleur Café ou autre); si pas possible une autre fête sera organisé en automne;
4. le projet exposition Kheto est dans la phase de décision à la commune; la question est posé qui payera quoi; pour cela on établira un «contrat» entre les Amigos et A! Art asbl.
5. le projet «Escolinha» est lancé: l'école Notre Dame à Uccle a déjà pris un premier contact et attend les réponses maintenant;
6. le groupe de femmes moçambicaines est prêt à collaborer plus avec nous dans le futur.

7. Patrice, responsable informatique, explique les évolutions de notre site web . Il faut se faire connaître! D'autres moyens de contacts sont les photos et vidéos de Patrice, et il faut continuer le contact déjà eu avec les artistes des arts plastiques moçambicains;

On reçoit une question Pedro Henriques de PT-Bruxelas (qui présente d'abord l'organisation: c'est un groupe de lusophones plutôt des Portugais, qui a plus que 300 membres). Il propose un projet à long terme qui serait l'organisation d'une semaine culturelle avec un festival de films lusophones; on en discutera à l'occasion de ce projet.

On reçoit aussi une question s'il n'y a pas moyen de présenter des livres lors de nos activités; on pense tout de suite à l'oeuvre de Mia Couto (par exemple la biennale des livres en Flandres ?).

Approbation des rapports financier et moral: à l'unanimité.

Règlement intérieur : on discute des amendements sur le texte proposé; il y a une longue discussion sur le fait que seuls les membres effectifs pourraient être élus au Conseil d'Administration; ceci n'est pas retenu dans la version définitive (voir en **annexe 5**). On arrive finalement à voter à l'unanimité sur le règlement qui entretemps a été adapté en tenant compte de toutes les remarques.

Elections: Razia et Edith sont les candidats à la présidence, mais elles expliquent la situation actuelle: Edith préfère rester secrétaire et Razia ne se sent pas assez disponible pour cette tâche. Sans vote secret, on désigne Razia au poste de président et Edith comme secrétaire. Dans un deuxième étape, on regarde les candidatures pour le CA. Seul l'équipe sortante est candidate, mais comme on peut être au maximum 7 membres et ce chiffre n'était pas atteint, Ana Maria dos Santos se propose comme 7ème membre. Sont ainsi élus à l'unanimité comme membres du Conseil d'Administration:

- **Razia ALIBHAI, Président**
- **Edith BONNET, Secrétaire général**
- **José REIS, Trésorier**
- **Patrice DERAMAIX**
- **Annemie VANROELEN**
- **Chantal JANSSENS**
- **Ana Maria GONCALVES DOS SANTOS**

Après ceci, on a levé la séance. Nous ne sommes pas partis sans avoir partagé un moment ensemble, avec **un verre et un repas** (préparé par Razia). Nous sommes désolés de vous avoir dû mettre à la porte à la fin, on aurait pu continuer encore des heures (mais la salle se payait par heure...).

L'AG se terminait ainsi à 20.15h mais quelques Amis on pu continuer à discuter et à boire un verre dans le café.

Annexe 1

ORDRE DU JOUR

16H00 - ouverture de l'Assemblée par le Président de l'asbl

2. Approbation de l'ordre du jour
3. Rapport moral et financier de l'année 2001
 - 3.1. Présentation des activités effectuées
 - 3.2. Présentation des projets en route et futurs
 - 3.3. Présentation des comptes de l'exercice écoulé
4. Approbation des rapports moral et financier
5. Election du Président et du nouveau conseil d'administration
6. Divers

17h30/20h30 moment agréable entre amis avec repas mozambicain

participation au repas : membres – gratuit
non membres : 6 € (boissons non comprises)

Annexe 2 – Rapport financier

Amigos de Moçambique a.s.b.l./v.z.w.
boulevard Saint-Michel 97 B-1040 Bruxelles

TRESORERIE - BILAN ANNUEL 2001

Avec la fin de l'année 2001 nous avons clôturé également nos comptes financiers. Voici la situation financière au 31 décembre 2001 (*en FB*)

MOUVEMENTS DU COMPTE BBL 310-1626560-53

Doc Nr	Designation	RECETTES	DE PENSES
1	Donation Ambassade	50.000 ,00	
2	Vente de T-shirts	43.500, 00	
3	Recette Fête	95.255, 00	
4	Cotisations	800, 00	
5	Clôture compte Argenta (solde)	2.507, 00	
1	Dépenses Fête		22.815, 00
2	Facture t-shirts		25.950, 00
3	Virement Argenta		3.000, 00
4	Virement Compte Epargne		100.000, 00
5	Cotisation Bancontact		161, 00
	Total	192.062, 00	151.926, 00
	Solde du compte	40.136, 00	

1) LIVRET VERT BBL: 310-4987453-90

- solde au 31.12.2001	2.478,94 €	
- intérêts annuels	20,09 €	
- SOLDE AU 01/01/2002	2.499,03 €	(100.810 FB)

2) COMPTE A VUE BBL : 310-1626560-53

- SOLDE AU 31.12.2001 994,94 € (40.136 fb)

3) CAISSE: Solde au 31.12.2001 4,64 € (187 fb)

TOTAL GENERAL	3.498,61 €	(141.133 fb)
----------------------	-------------------	---------------------

Nous disposons donc d'un confortable fonds de roulement qui nous permet d'envisager nos futures activités avec un peu de sérénité.

Avec nos salutations fraternelles

José Reis
Trésorier.

Annexe 3 – Rapport moral

Chers membres et Amis,

Comme vous le savez, l'association Amigos de Moçambique fut créée en mars 2000 dans le contexte de la situation catastrophique vécu par le pays à la suite des pluies et des inondations du début de cette année, et qui nous a déterminé à mettre sur pieds l'association que nous projetions depuis longtemps.

l'an 2000 fut marqué principalement par des activités administratives . Les principales actions consistèrent en

- 1° la légalisation du groupe d'amis comme association sans but lucratif
- 2° l'élaboration et la publication des statuts et du règlement interne, qui sont déposés au Moniteur belge
- 3° ouverture du compte bancaire
- 4° élection provisoire d'un Conseil d'administration

Nous avons choisi l'internet comme moyen de communication et avons créé un site web, où nous insérons des articles originaux ou des textes traduits.

Nous avons instauré une rencontre bimensuelle que nous appelons « Conversa das sextas », table de conversation en langue portugaise qui devint rapidement une activité permanente de l'association et où les membres et amis se rencontrent régulièrement dans un cadre convivial.

En 2001, nous organisons pour la première fois une fête commémorative du jour national : cette fête put compter avec la participation de près de 200 personnes, y compris quelques mozambicains résidents dans les pays limitrophes de la Belgique. Pour ce jour, nous avons confectionné 100 T-shirts, ornés d'un dessin original et du logos « amigos de moçambique ». La totalité des T-shirt ont été vendus.

Nous avons entamé le projet d'une exposition de l'artiste mozambicain Kheto Lualali, à Bruxelles, en collaboration avec l'asbl « A ! art Agency » et dont le dossier fut remis en octobre 2001 à la Commune de Bruxelles-ville. Si le projet est accepté, l'exposition sera réalisée à la galerie Bortier, à une date encore à déterminer par la ville de Bruxelles, en fonction de la disponibilité des salles.

Actuellement l'association a 24 membres.

Au 31 décembre 2001, le solde de notre compte bancaire est de 3.498 € (141.133 FB), résultat des cotisations payées par les membres actuels de l'association et des fonds résultants de la fête organisée le 25 juin 2001, de la vente des T-shirts et d'un don de 50.000 FB de l'Ambassade du Mozambique à Bruxelles

Nos projets pour 2002

à court terme :

1. Faire connaître notre existence afin de recruter plus de membres
2. Continuer, dans le même objectif, les Conversas das sextas
3. En mars : participation au salon des vacances à Brugges
4. Juin ou septembre : organiser la fête annuelle, afin de recueillir des fonds pour le fonctionnement de l'association et soutenir nos projets
5. Eventuellement, participation avec un stand au festival de musique en été, dans le cas d'une participation du groupe mozambicain Kapa Dech, encore en négociation à ce jour
6. Projet d'exposition de Kheto Lualali, peintre mozambicain résident aux Pays-Bas
7. Projet : Escolinha de Magoanine novo, par l'intermédiaire de AMDU (ONG mozambicaine – Associação Moçambicana para o Desenvolvimento Urbano). Appui à l'école mozambicaine et échange de correspondance avec l'école belge Notre Dame à Uccle

Amigos de Moçambique – asbl – AG 2002

8. Poursuivre les contacts déjà établis avec le Groupe des Femmes mozambicaines des Pays-Bas (GMM), collaborant autant que possible dans des activités communes.

A long terme

1. Compléter le site web et établir des liens avec d'autres sites sur le Mozambique
2. Etudier la possibilité d'une réalisation d'une brochure, basée sur la documentation du site web, pour diffusion
3. Maintenir les contacts avec les ONG belges qui travaillent pour la coopération et le développement, appuyant les actions qu'elles réalisent en faveur du Mozambique
4. Organisation d'une exposition d'arts plastiques de divers artistes mozambicains à travers les contacts déjà établis avec le Nucleo de Arte à Maputo

Bruxelles, 8 mars 2002

Edith Bonnet, secrétaire général

Annexe 4 - Les projets

PROJET ESCOLINHA

VISITE DE EDITH ET PATRICE A MAGOANINE NOVO GOVURO (Maputo)

Pendant notre séjour au Mozambique, en décembre 2001, nous avons eu l'occasion de visiter Magoanine Novo où un projet d'actions de réhabilitation et de reconstruction après les inondations de février et mars 2000 est en train de se faire, cofinancé par plusieurs organisations, entre elles OXFAM-SOLIDARITÉ Belgique (cofinancé elle-même par la Coopération belge, la Région Wallonne, Oxfam-Grande Bretagne) et l'ONG mozambicaine AMDU (Associação Moçambicana para o Desenvolvimento Urbano).

C'est Oxfam qui nous a fait connaître AMDU, organisation non-gouvernementale mozambicaine fondé en 1988 et officialisé depuis 1992, qui a pour but de promouvoir, appuyer et participer à des actions de développement du système urbain, dont les objectifs sont les suivants :

- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie en général des agglomérations peuplées du Mozambique ;
- contribuer à la préservation de la nature
- contribuer à la coordination des programmes et des projets qui sont en relation avec les agglomérations de population afin de développer tout le système urbain au Mozambique

Les secteurs d'activité englobent des projets de planification régional et urbaine pour le développement communautaire, architecture, construction et réhabilitation (utilisation de technologies adaptés et matériaux locaux ; des infrastructures sociales ; salubrité de base ; préservation et conservation de la nature)

Magoanine Novo c'est un nouveau quartier qui accueille des gens originaires de plusieurs endroits différents mais qui ont tous souffert des inondations de 2000. Au départ les familles ont été installées en tentes , puis des maisons traditionnelles précaires furent construites et maintenant les maisons en béton les remplaceront .

C'est dans ce contexte qu'une école maternelle fait aussi partie du nouveau quartier, ainsi qu'un centre de santé et un centre de ressources.

Nous avons envie de soutenir un projet au Mozambique et après notre visite et discussion avec l'ingénieur Rachid, un des responsables de AMDU et rencontre avec Atalia et Matilde, les deux gestionnaires du projet «escolinha», nous sommes d'avis que :

Dans le cadre de notre requête l'escolinha convient tout à fait, puisque

1. Dominique Streel, membre de notre association et institutrice à l'École Notre Dame à Uccle est prête à faire un échange de correspondance et d'expériences entre les enfants d'ici et là bas.
2. L'âge des enfants des deux pays correspond (2 à 5 ans)
3. La langue paraît il , ne posera pas de problème
4. L'escolinha va être inaugurée très bientôt ce qui veut dire qu'on pourra la suivre dès ses débuts et accompagner son évolution
5. Les dames que nous avons rencontrées sont très motivées et la participation de la communauté est importante dans la vie du nouveau village, y compris dans construction même des bâtiments. Les villageois sont solidaires entre eux, peut être dû à leur vécu pendant les inondations
6. Les besoins primaires qui nous furent signalés sont tout à fait supportables par les faibles moyens que nous possédons (exemple : des nattes, des gobelets, des casseroles, du

matériel de couture – qui seraient achetés au Mozambique – c'est plus facile d'envoyer l'argent que le matériel).

L'association devra quand même soutenir Dominique en lui fournissant des informations utiles sur le Mozambique et en logistique, pour les contacts et le courrier.

L'École Notre Dame se propose de mettre sur pied une journée consacrée au Mozambique, où les travaux des enfants fabriqués dans le but précis de soutien à escolinha seront exposés et vendus et dont la recette serait utilisée à l'achat de nattes, au Mozambique même, pour les siestes des enfants .

L'association aurait en échange direct avec l'escolinha, étant AMDU et OXFAM des partenaires de soutien mais dont nous ne serons pas obligés de travailler avec eux.

mars de 2002

Responsable du projet Escolinha à Bruxelles :
Dominique Streel
Coordonnatrice du projet avec AMDU :
Edith Bonnet

Amigos de Moçambique asbl
Bd. St. Michel 97 – 1040 Bruxelles
Amigos_mocambique@yahoo.fr
<http://www.amigos-de-mocambique.org>

PROJET KHETO

Organisation d'une exposition de PEINTURE à la galerie Bortier.

Un dossier sur le peintre mozambicain Kheto Lualuali, qui vit à Amsterdam et préparé par notre association fut introduit par l'agence « A ! Art Agency » asbl auprès du service « Culture » de la ville de Bruxelles. A ! Art Agency qui a déjà organisé l'exposition « Solid' Art ités Vietnam » ce qui a permis de leur montrer que leur travail était un gage de sérieux.

Par contre, ils n'ont aucun pouvoir, lors de la décision finale consistant à retenir le projet ou non. Cela reste de la stricte compétence de l'Echevinat de la Culture.

Si la Ville de Bruxelles cautionne le projet, on bénéficiera d'un nombre appréciable de services gratuits dont la quasi gratuité du loyer, un mailing réalisé par le service « Culture », une intervention basique au niveau des frais de vernissage,...etc.

Les services qui seraient pris en charge par « A ! Art Agency » asbl font l'objet d'un devis préalable établi sur base de nos demandes spécifiques (réalisation d'une affiche, d'un carton d'invitation, d'un mailing complémentaire envoyé vers les visiteurs habituels de leurs expositions à la « Galerie de la Madeleine », permanences, assistance dans le cas d'une vente éventuelle (hors espace Bortier...). Les prestations de « A ! Art Agency » asbl seront calculées au plus juste dans la mesure où ils ne s'inscrivent pas, à priori, dans une logique marchande.

En ce qui concerne la constitution de notre dossier, voici ce que nous avons fait :

2. Présentation des maîtres de l'ouvrage : Amigos de Moçambique asbl/vzw
3. Objectif de l'association
4. Présentation de l'artiste Kheto (CV)
5. Une dizaine de photos de ses œuvres plus significatives
6. Description technique des œuvres proposées à l'exposition
7. Annexes : Quelques coupures de presse, catalogues, presse book .

À cette date nous n'avons pas encore eu la réponse définitive de la ville de Bruxelles. La décision ne fut pas encore prise par le Conseil Communal.

Mars 2002

Responsable pour « A ! Art Agency » asbl:
Pierre GUILLAUME,
Venelle de la Ramée 6
1301 BIERGES/WAVRE
Fax 010/224.852

Coordonnatrice du projet Kheto :
Edith Bonnet
Amigos de Moçambique asbl

Bd. St. Michel 97 – 1040 Bruxelles

Amigos_mocambique@yahoo.fr

<http://www.amigos-de-mocambique.org>

site web amigos-de-mocambique

1. historique

Lors de la création des Amigos de Mocambique, nous avons opté pour une présence active sur l'internet et avons décidé la création d'un site web.

La première version du site des Amigos de Moçambique bénéficia d'un hébergement gratuit chez citeweb.net.

Une société plus ou moins « alternative » qui proposait des hébergement gratuit de pages web. Mais ladite société ayant été piratée, elle a cessé ses activités et notre site a disparu du jour au lendemain.

Afin d'assurer un hébergement stable, peu onéreux et libre de toute publicité, nous avons opté pour un hébergement payant chez All2All, qui est une société proposant des hébergements bon marché à des associations sans but lucratif.

Afin d'assurer une meilleure visibilité au site, nous avons fait enregistrer le nom de domaine : [amigos-de-mozambique.org](http://www.amigos-de-mozambique.org) auprès d'un registrar, gandi.net.

l'hébergement du site web revient annuellement à 100 € tandis que l'enregistrement du nom de domaine (chez gandi.net) , qui nous est réservé, reviendra à 28 € (et des poussières) pour deux ans. Cet enregistrement devra être renouvelé au terme de deux ans.

l'adresse actuelle du site web est :

<http://www.amigos-de-mocambique.org>

notez qu'il n'y a pas de cédille sous le c.

2. L'état actuel du site web

les principales rubriques de l'ancien site a été repris sur le nouveau, mais dans une structure quelque peu différente et avec une page d'accueil repensée afin de réduire le temps de chargement et de présenter d'emblée les informations essentielles sur les Amigos de Moçambique

la structure générale du site se présente comme suit :

- **Connaître** : reprendra des articles ou des textes permanents consacrés à la géographie, histoire ou la culture mozambicaine

- **Voyager** : reprend tel quel les pages touristiques, conseils de voyages et guide des provinces déjà publiés sur le site ancien
- **S'associer** : reprend les informations sur l'asbl, modalités pratiques d'inscriptions, rapports d'assemblée générale etc...
- **Agir** : reprendra (cette partie est encore vide) toutes les informations sur les actions humanitaires et de solidarité.
- **S'informer** : sera la partie la plus vivante du site. Il s'agit d'une revue interactive – **Info-Moçambique** - donnant l'actualité sur le Mozambique. Les articles ont ici un caractère d'actualité et ne seront pas affichées de manière permanente, quoique des archives seront toujours accessibles.

Info-Moçambique

Info-Moçambique utilise un système de publication appelé SPIP, qui met à profit les techniques de programmation PHP et de gestion de base de donnée on line MySQL. C'est un ensemble de scripts diffusés gratuitement par www.uzine.net.

SPIP permet une gestion collective, par un comité de rédaction et d'auteurs, de la revue. Les administrateurs et les auteurs reçoivent un login et un mot de passe qui leur permet d'entrer dans une partie réservée où il peuvent :

- a. écrire et publier les articles
- b. discuter des articles à publier dans la revue
- c. organiser ces articles selon un système de rubriques et de mots clés

Les internautes qui visitent le site ont la possibilité de répondre aux articles, de joindre leur commentaires, questions et réponses. Chaque article peut faire l'objet d'un forum qui donne vie à la revue. On peut aussi proposer en ligne des liens vers d'autres sites.

Comment participer à la revue :

Les membres du CA feront d'office partie du comité de rédaction de la revue info-mocambique. ils recevront ou auront reçu leur login et le mot de passe. Si vous disposez pas d'ordinateur, il faut savoir que il est parfaitement possible de travailler sur info-mocambique à partir d'un cybercafé, d'une bibliothèque, d'un bureau, pourvu qu'il y ait un accès web et que le navigateur accepte les applets et le dépôt d'un cookie (j'expliquerai en privé ce qu'est un cookie).

Vous voulez être auteur : il suffit de m'écrire deramaix@wanadoo.be, ou d'écrire à amigos_mocambique@yahoo.fr pour faire part de votre désir ou d'envoyer un article par mail.

Si vous n'avez pas internet ou d'ordinateur, rien n'empêche d'adresser l'article par la poste, ou par toute autre voie, sur disquette (PC) ou sur papier. Nous le retranscrivons s'il est accepté. L'article ne doit pas être trop long : deux ou trois pages tout au plus.

Nous sommes aussi demandeurs de textes, d'illustrations, de documents (libres de droit) qui serait insérés dans une autre rubrique du site.

3. Ce qui reste à faire

le courrier électronique : jusqu'à présent le courrier des amigos de moçambique est hébergé chez yahoo.fr : (adresse amigos_mocambique@yahoo.fr) mais cet hébergeur de mail a des contraintes (limitation du volume du courrier, des pièces jointes etc...). D'autre part, l'abonnement à all2all comporte aussi la gestion du courrier électronique avec une adresse qui nous est propre. Ce compte n'est pas encore activé.

Améliorer le site web. Un site web doit rester vivant. Nous sommes tout à fait ouvert aux suggestions, propositions et critiques et nous demandons pas mieux que d'accueillir des collaborateurs, connaisseurs ou non de l'internet, disposant d'un ordinateur ou non, pour : la rédaction de texte, des traductions (français, néerlandais, portugais), l'illustration et la conception graphique (je peux scanner des dessins sur papier) et pour les internautes connaisseurs, transcription en html, programmation php etc, webdesign... etc...

note technique

Pour rappel, à l'intention de ceux qui ne sont pas familiers de l'internet. Un **site web** est constitué d'un ensemble de documents, textes et images, structurés en un langage appelé HTML ou en script de programmation spécifique, qui se trouve sur un serveur hébergeant des sites web. L'internaute peut bénéficier de plusieurs services fournis par différents prestataires : Le **fournisseur d'accès (FAI)** fournit, sur abonnement, la connectivité au réseau, offrant en parallèle plusieurs services tels que le courrier électronique, l'hébergement d'un site personnel. A côté de ces fournisseurs d'accès, nous avons des **services d'hébergement** et de gestion de site web, qui ne fournissent pas l'accès à l'internet mais met à disposition une partie du disque dur d'un serveur (voir un serveur dédié) pour mettre en place un site web. Ce site est accessible, via un logiciel de navigation, à travers une adresse spécifique désignant le nom du serveur et l'emplacement (virtuel) des fichiers, cette adresse (URL) est sous la forme http://www.monserveur.com/mon_fichier.html
Un concepteur de site web, (un webmaster), peut aussi conférer au site un « **nom de domaine** » qui lui soit propre. Pour cela il doit faire enregistrer son nom auprès un organisme officiel, qui s'assure au préalable, que ce nom n'est pas pris par un autre utilisateur. Des entreprises spécialisées, dites « registars », assurent et gèrent ces enregistrements.

Patrice Deramaix, webmaster des Amigos de Moçambique.

E-mail : deramaix@wanadoo.be

Annexe 5 - règlement intérieur

Amigos de Moçambique

Règlement intérieur

Le règlement d'ordre intérieur peut être modifié sur proposition du Conseil d'Administration par l'Assemblée générale. Il entre en vigueur dès son approbation par l'Assemblée générale

I. ASSEMBLEE GENERALE

1. L'Assemblée générale est présidée par le Président de l'asbl ou en son absence par le Secrétaire Général .
2. L'Assemblée générale est convoquée au moins une fois par an, au cours du premier trimestre, pour le bilan des activités entreprises par l'a.s.b.l., l'approbation des comptes de l'exercice écoulé et du projet des actions et de budget de l'exercice suivant.
3. L'Assemblée Générale est composée de tous les membres en règle de cotisation à la date de la réunion.
4. Modalités de vote : le vote des décisions de l'AG est fait à main levée sauf avis contraire de l'Assemblée générale

II. PRESIDENT DE L'ASBL

1. Le Président de l'asbl est élu par les membres de l'asbl lors de l'Assemblée générale annuelle. Son mandat est de deux ans.
2. Il représente l'Association.
3. Il co-signe avec le Secrétaire général tout acte engageant l'association

III. CONSEIL D' ADMINISTRATION

1. Le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et de sept membres au maximum, élus pour deux ans et dont le mandat est révocable par l'AG.
2. Les réunions du Conseil d'Administration sont présidées par le Président de l'asbl ou, en son absence, par le Secrétaire général.
3. Le Conseil d'Administration dispose de tous les pouvoirs de gestion, d'administration et devra soumettre à l'Assemblée générale :
 - le programme annuel des activités
 - les comptes de l'exercice financier écoulé ainsi que le projet de budget de l'exercice suivant, au cours du premier trimestre de chaque année.

IV. SECRETAIRE GENERAL

1. Elu pour deux ans par le Conseil d'Administration, le Secrétaire général, en qualité de représentant du Conseil d'Administration, exécute toutes les décisions prises par l'Assemblée générale et le Conseil d'Administration.
2. Toute correspondance relative à la présentation ou à la gestion du programme d'activités, aussi bien que toute correspondance journalière porte la signature du Secrétaire général.
3. Toute correspondance relative au financement des activités, tout engagement contractuel avec des partenaires, tant institutionnels que privés porte la signature soit :

- ***du Président et du Secrétaire général***
- ***du Président et du Trésorier.***
- ***du Secrétaire général et du Trésorier***

V. ADMINISTRATEURS

1. Le Conseil d'Administration pourra en cas de nécessité mandater un administrateur ou un membre pour une tâche spécifique et pour une durée déterminée.
2. Pour accomplir cette tâche précise, celui-ci est apte à représenter l'Association à l'égard des tiers sous sa signature mais, ne pourra pas contracter aucune obligation personnelle relative aux engagements de l'association.

VI. REUNIONS

1. Sous réserve de cas d'urgence, les réunions du Conseil d'Administration se tiendront au moins une fois par trimestre.
2. Les convocations aux réunions sont signées par le Secrétaire général en accord avec le Président, un mois avant pour l'Assemblée générale et au moins 15 jours avant pour les réunions du Conseil d'Administration.

VII. MEMBRES/COTISATIONS

1. Peuvent devenir membre de l'Association tous ceux qui le souhaitent et sur décision du Conseil d'Administration.
2. Les montants de la cotisation annuelle est fixé par le Conseil d'Administration et sera d'application jusqu'à la première Assemblée générale. Les cotisations sont payées par virement au compte bancaire de l'association
3. Les étudiants, chômeurs, sans emploi, pensionnés ou du troisième âge bénéficient d'une réduction sociale, dont le montant est déterminé par le CA. Ils bénéficient de tous les droits des membres.

a. Montant de la cotisation :

Membre effectif	30 €
Membre ami	15 €
Membre – réduction sociale	10 € (étudiant, chômeur, troisième âge)
Membre de soutien	50 € ou plus

Seuls les membres en règle de paiement de leurs cotisations ont voix délibérative.

Exclusion des membres :

1. le conseil d'Administration peut suspendre provisoirement la qualité des membres qui se seraient rendus coupables d'actes graves ou d'infraction qui nuiraient aux objectifs statutaires de l'asbl, à la crédibilité de son conseil d'administration.

VIII COMPTES BANCAIRES

1. Un compte sera réservé aux donations et financements reçus et l'autre est réservé aux versements des membres.
2. Le choix de l'organisme(s) financier(s) est décidé par le Conseil d'Administration.
3. **Pouvoir des signatures sur les questions bancaires :**
 - a. Pourront signer seuls les transactions bancaires, le Président de l'asbl, le Secrétaire général et le Trésorier dès que le montant soit inférieur à 500 €.
 - b. Pour toute somme supérieure, la co-signature du Président/Secrétaire général ou du Président/Trésorier ou du Secrétaire général/Trésorier est nécessaire.

IX. GESTION FINANCIERE

1. En dehors des contrôles auxquelles l'association, en tant que bénéficiaire de financements et de tout contrôle que peut effectuer la Cour des Comptes, la vérification de la gestion financière est assurée par le Secrétaire général et le Trésorier.
2. Ceux-ci soumettent leur rapport au Conseil d'Administration et à l'Assemblée générale annuelle.

X. TRESORIER

1. Le Trésorier est élu, avec un mandat de deux ans, par le Conseil d'Administration.

Amigos de Moçambique – asbl – AG 2002

2. Il assume le bon déroulement des opérations financières et de comptabilité. Prépare le budget en concertation avec le Président, le présente au Conseil d'Administration avant de le soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale.
3. Il co-signe les actes qui engagent financièrement l'association, autres que ceux qui relèvent de la gestion journalière; envoie les rappels de cotisations et contrôle, lors des réunions de l'Assemblée générale si les membres sont en règle pour avoir voix délibérative.

XI. ELECTIONS

1. L'Assemblée générale élit par vote secret le président de l'asbl et nomme les membres du CA.
2. Sont électeurs et éligibles tous les membres en règle de cotisation.
3. Les candidats aux élections doivent présenter leur candidature par écrit ou e-mail au Conseil d'Administration trois jours avant l'assemblée générale électorale.
4. L'élection du président se fait à la majorité simple : le candidat ayant obtenu le plus de voix étant élu.
 - En cas d'ex-aequo, un second tour des élections opposant les candidats en ex-aequo sera organisé par l'AG.
 - En cas de second ex-aequo, le conseil d'administration se réunira dans les 7 jours et organisera en son sein l'élection du président. Le vote se fera à bulletin secret.

voté à l'AG du 10 mars 2002